

SEPTIÈME RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS DE LA FACILITATION (FALP/7)

22 au 26 octobre 2012

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Faits nouveaux dans le domaine de la facilitation à l'OACI

Le groupe d'experts sera informé des faits nouveaux survenus dans le domaine de la facilitation à l'OACI depuis la sixième réunion, notamment de l'incorporation prévue de l'Annexe 9 dans le Projet de notification électronique des différences (EFOD) de l'OACI.

Point 2 : Rapport sur les résultats de la Conférence de haut niveau sur la sûreté de l'aviation et de la vingt-troisième Réunion du Groupe d'experts de la sûreté de l'aviation

Le groupe d'experts recevra un briefing sur la Conférence de haut niveau sur la sûreté de l'aviation (Montréal, 12 – 14 septembre 2012), en particulier sur ses recommandations concernant les RPCV et les PNR. Le groupe sera également informé des conclusions de la vingt-troisième Réunion du Groupe d'experts de la sûreté de l'aviation (Montréal, 26 – 30 mars 2012).

Point 3 : Rapport du Groupe de travail sur les personnes handicapées (PWD)

Le groupe d'experts sera invité à examiner le rapport du Groupe de travail sur les personnes handicapées et, s'il y a lieu, à y donner suite.

Point 4 : Faits nouveaux sur les renseignements préalables concernant les voyageurs (RPCV) et les données des dossiers passagers (PNR)

Le groupe d'experts sera informé des faits nouveaux survenus dans les domaines des renseignements préalables concernant les voyageurs et des données des dossiers passagers, notamment sur les travaux réalisés par le Comité de contact sur les RPCV de l'OMD/IATA/OACI.

Point 5 : Amendement de l'Annexe 9

Le groupe d'experts sera invité à examiner des propositions éventuelles d'amendement de l'Annexe 9.

Point 6 : Questions diverses

Le groupe d'experts sera invité à examiner des questions diverses concernant le programme de facilitation de l'OACI.

— FIN —